

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**COMITE SYNDICAL
SYNDICAT DE RIVIERES LES USSES**

Séance du jeudi 8 avril 2021

Délibération N°2021-04-03

PREFECTURE DE LA HAUTE SAVOIE

29 AVR. 2021

ARRIVÉE

Nombre de délégués : En exercice : 16 Titulaires présents : 10 Suppléants présents - avec voix : - sans voix : 01 Pouvoirs : ----- Votes exprimés : 10 Titulaires excusés : 01 Titulaires absents : 05	L'an deux mille vingt et un Le huit avril à dix-huit heures et trente minutes Le Comité Syndical du Syndicat de Rivières Les Ussets dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle Jean XXIII à Frangy sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves MÂCHARD . Date de convocation et d'affichage : 1 ^{er} avril 2021.
DELEGUES PRESENTS : Délégués titulaires : Monsieur Jean-Yves MÂCHARD, Monsieur Patrice PRIMAULT, Madame Jacqueline CECCON, Monsieur Rémi LAFOND, Monsieur Georges CANICATTI, Monsieur Emmanuel GEORGES (en visio-conférence), Monsieur Julian MARTINEZ, Madame Odile MONTANT, Monsieur Jean PALLUD, Madame Catherine SGRAZZUTTI (en visio-conférence) Délégués suppléants : ▪ Avec voix : ▪ Sans voix : Monsieur Hervé BOUEDEC DELEGUES EXCUSES : Madame Sylvia DUSONCHET DELEGUES ABSENTS : Monsieur Henri CHAUMONTET, Monsieur André BOUCHET, Madame Marie-Christine GLANDUT, Monsieur Roland NEYROUD, Monsieur Michel PASSETEMPS	

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2020

Le Comité Syndical après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

CONSTATANT que le compte administratif 2020, fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de833.951.54 €

Après avoir débattu, le **Comité Syndical, à l'unanimité :**

-DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 sur l'exercice 2021, de la manière suivante :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
<u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	127 734,96 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	706 216,58 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	833 951,54 €
<u>D Solde d'exécution cumulé d'investissement</u>	
D 001 (besoin de financement) R 001 (excédent de financement)	-70 550,08 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>	
Besoin de financement Excédent de financement (1)	0,00 €
F Besoin de financement = D + E	-70 550,08 €
AFFECTATION = C = G + H	
G 1) Affectation en réserves R 1068 en investissement	70 550,08 €
G = au minimum, couverture du besoin de financement F	
H 2) Report en fonctionnement R 002 (2)	763 401,46 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)	0,00 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa réception en Préfecture d'Annecy le _____ Et de sa publication le _____

Pour extrait conforme,
Le Président,
Jean-Yves MÂCHARD

